

<https://www.zonedeloudeac.catholique.fr/Communique-de-Mgr-Denis-Moutel-Mardi-17-mars-2020-19h.html>



Communiqué de Mgr Denis Moutel - Mardi 17 mars 2020 (19h)

- Zone pastorale - Du côté du diocèse -



Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2020

Copyright © Zone pastorale de Loudéac - Tous droits réservés

Communiqué de Mgr Denis Moutel - Mardi 17 mars 2020 (19h)

Après les interventions du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur, dans la soirée du lundi 16 mars, les dispositions ci-dessous sont prises, jusqu'à nouvel ordre, pour l'ensemble du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

Ce communiqué a été préparé avec mes collaborateurs directs et le bureau du Conseil Presbytéral. Il est complété par les indications reçues de la Conférence des évêques de France et de la Préfecture des Côtes d'Armor.

Décisions à mettre en oeuvre.

- Aucune messe publique ne doit être célébrée, ni le dimanche ni en semaine. Les églises peuvent rester ouvertes pour la prière personnelle.
- La messe pourra être célébrée dans des communautés religieuses bien déterminées, qui ont un prêtre résident. Il sera sage que la communion soit distribuée par une des religieuses. La participation de personnes étrangères à la communauté n'est pas possible, comme c'est déjà le cas pour la résidence des prêtres du Cèdre.
- Pour le moment, les obsèques peuvent être célébrées, dans les églises dans la plus stricte intimité familiale, en veillant à limiter l'assistance à 20 personnes maximum qui garderont entre elles une juste distance. La chorale n'est pas adaptée en cette circonstance. Dans le respect des consignes sanitaires, seul celui qui guide ou préside fait le geste de la lumière et bénit le corps avec l'eau. Les autres fidèles s'approchent et s'inclinent sans toucher le cercueil en faisant le signe de croix sur eux-mêmes, s'ils le souhaitent. Le geste de paix et les condoléances ne seront pas proposés.
- Tout rassemblement étant interdit, à l'exception des funérailles, jusqu'au 15 avril au moins, baptêmes, mariages, confirmations, professions de foi, premières communions, sont à reporter sans indication de date, compte tenu de l'évolution incertaine de la situation.
- Au titre des « déplacements pour l'assistance des personnes vulnérables », les prêtres peuvent se déplacer pour porter les sacrements dans les situations d'urgence. Chacun veillera toujours à respecter les gestes-barrières préconisés pour protéger les autres comme soi-même.
- La Maison diocésaine Saint-Yves est fermée jusqu'à nouvel ordre. Un accueil téléphonique est assuré. Il en est de même pour toutes les Maisons paroissiales. Aucune réunion ne doit s'y tenir. Aucun bénévole ni aucun salarié ne doit s'y rendre.
- Enfin, le sanctuaire marial diocésain « Notre Dame de Toute-Aide » est fermé. Cependant la prière de neuvaine y est récitée tous les jours à 15h00 par les religieuses de la communauté.

Délivre-nous de tout mal, et donne la paix à notre temps !

Devant la menace de cette épidémie, nous comprenons bien que la véritable fraternité consiste à s'éloigner physiquement du prochain. Mais nous ne pouvons en rester là : il s'agit de vivre autrement la rencontre et la communion. Prenons des nouvelles des personnes isolées, proposons une course, un service, une démarche. Prenons des temps de partage en famille, y compris sur le plan spirituel pour écouter la Parole de Dieu, prier ensemble et vivre autrement le dimanche, jour du Seigneur. Gardons le contact en paroisse, en communauté, dans toutes nos associations. Les moyens ne manquent pas : téléphone, internet, réseaux sociaux. Soyons inventifs.

Dans les jours qui viennent, le diocèse comme les paroisses, donneront des éléments pour nourrir notre vie spirituelle et accompagner notre chemin de carême, personnel et familial. Le moment venu, nous partagerons d'autres informations sur la manière de vivre la Semaine Sainte. Je reviendrai moi-même vers vous, chaque

semaine, pour que nous gardions la communion diocésaine.

La prière chrétienne de supplication et d'espérance nous tourne vers les personnes malades ou âgées qui sont privées de visite, vers les soignants qui se dépensent sans compter, vers ceux qui vivent une situation de précarité et subiront durement cette crise pendant et après l'épidémie, vers les prisonniers, les sans-logis, les migrants. Écoutons ce que le Seigneur nous demande de vivre avec eux et pour eux.

Par l'intercession de Notre-Dame de Toute-Aide, Dieu notre Père, nous te prions :

Relève notre espérance quand nous pourrions vaciller.

Garde-nous dans une charité attentive et qui prend soin.

Renforce notre foi afin que nous grandissions dans la certitude

que tu nous aimes comme un père,

+ Denis MOUTEL Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier